

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 28 novembre 2023



Présents : Valérie BENOIT, Olivier BERNARD, Adeline BERNIER, Myriam CHABRAT, Chloë DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Absents : Franck MICHEA, procuration donnée à Adeline BERNIER. Karine CHAULET procuration donnée à Cédric LEVE, Gilles BUFFET procuration donnée à Florence MIELLE.

Secrétaire : Chloë DOREY

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du compte-rendu du conseil du 2 octobre.

Approuvé à l'unanimité.

Organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2024

Le Maire propose de conserver le maintien de la semaine de 4 jours.

La proposition est votée à l'unanimité.

Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, le Maire propose de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023.

La proposition est votée à l'unanimité.

Modification des tarifs de la salle des fêtes

Considérant les nombreux soucis de ménage et de restitution des locaux suite à la location de la Salle du Vernois, le Maire propose d'intégrer le forfait ménage au montant de la location à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les nouveaux tarifs de location 2024 seront disponibles sur le site Internet de la commune et au secrétariat de mairie.

La proposition est votée à 14 voix pour et 1 abstention.

Emprunt bâtiment modulaire.

Le Maire propose de faire un prêt auprès de la Banque Populaire pour financer le bâtiment modulaire de l'école pour un montant de 92 000 € au taux fixe de 4,16% sur 10 ans.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Demande de subvention au titre de la DETR pour le bâtiment modulaire.

Le Maire propose de déposer deux demandes de subventions pour la mise en place du bâtiment modulaire. La première auprès du département à hauteur de 30 % soit 27 200 €, la seconde dans le cadre de la DETR à hauteur de 40 % soit 36 800 €.

Le solde sera autofinancé à hauteur de 26 700 €.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Décisions modificatives.

Le Maire propose de prendre une décision modificative budgétaire de 1 000 € sur le chapitre dépenses imprévues et l'imputer sur le chapitre 66 des intérêts d'emprunt.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Remboursement de frais avancé par un élu.

Le remboursement des frais avancés par un élu a été accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

Clôture de la séance à 21 h00

Agenda :

9 décembre : Vente de brioches proposée par le Comité des Fêtes au profit du Téléthon

16 décembre : CCAS : Distribution aux aînés

Fermeture du secrétariat de mairie du 25 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus.

6 janvier : Vœux du Maire à 11 heures à la salle du Vernois.

7 janvier : Fête des sapins proposée par le Comité des Fêtes

13 janvier : CCAS galette des rois offerte aux aînés

JE N'EMBELLIS PAS MA RUE ET JE GÈNE LE PASSAGE !

Les Agents de la collecte sont passés



JE NE SORS PAS MES POUBELLES TROP TÔT ET JE LES RENTRE APRÈS LA COLLECTE !

